



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

**Liberté
Égalité
Fraternité**

Préfet de Martinique

dossier n° PC 972 234 21 BR013

date de dépôt : 16 décembre 2021

demandeur : EDF Renouvelables France,
représenté par HELLSTERN Didier

pour : construction d'une centrale
photovoltaïque au sol, la création d'un poste de
livraison, la création d'un poste de
transformation, l'installation d'une clôture et de
4 portails, et d'une citerne souple.

adresse terrain : Fond LAILLET, à Bellefontaine
(97222)

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du
Logement
129 RUE Joseph Lagrosillière
97220 La Trinité
Affaire suivie par :
Chantal VELAYOUDON
+596 596581004

**Mission Régionale d'Autorité
Environnementale du Conseil Général de
l'Environnement du Développement
Durable**

Monsieur le Président de la MRAe de la Martinique,

En application des dispositions de la directive 2011/92/UE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement ainsi que des dispositions portées aux articles L122-1 à L122-3 du code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous consulter pour avis en tant qu'autorité environnementale sur le dossier de projet de « EDF Renouvelables France, PC97223421BR013 » et son étude d'impact environnemental (EIE).

Vous voudrez bien me transmettre, en retour, un accusé de réception comportant la date de prise en compte de cette saisine. L'avis de l'autorité environnementale sera réputé sans observation s'il n'intervient pas dans un délai de deux mois à compter de la date de réception du présent dossier par vos services.

A toutes fins utiles, je transmets également une copie du dossier complet accompagnée d'une copie de la présente saisine à l'attention du service en charge de la préparation et de la rédaction de cet avis.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Fait, le 27 janvier 2022

La Cheffe de l'Unité
Territoriale Nord


C.VELAYOUDON